

LE BUREAU ÉQUIPÉ PARTAGÉ. PARTAGER L'ESPACE, ALLÉGER LES FRAIS.

S'entourer du meilleur pour réussir, une adresse prestigieuse, réputée et facilement accessible, un encadrement professionnel et accueillant, un équipement parfait. Se concentrer sur l'essentiel et ne pas gaspiller son énergie sur des détails qui sortent de son domaine de compétence. Mutualiser son infrastructure. Choisir la plus performante. Entrez donc, installez-vous, et respirez...



NOS ATOUTS DEVIENNENT LES VÔTRES :

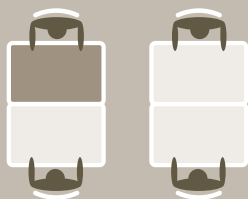
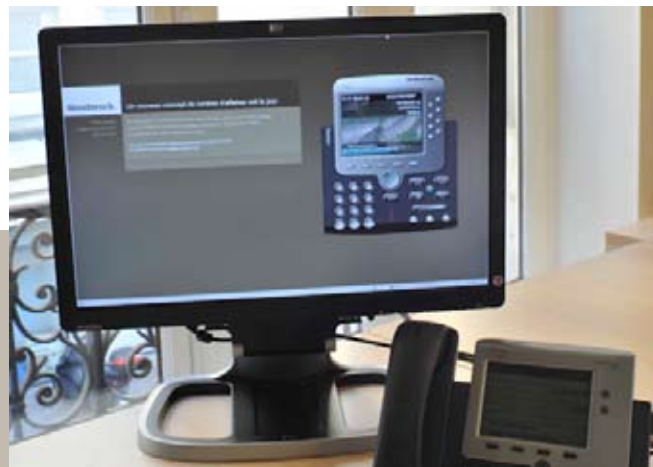
1. Un poste de travail dans un bureau partagé
2. La domiciliation complète de votre entreprise (siège social, siège fiscal ou siège d'exploitation)
3. La gestion de votre courrier
4. Une connexion Internet haut débit sécurisée sur fibre optique
5. Un poste de téléphone avec ligne personnalisée

LES AVANTAGES :

- Des installations prêtes à vous accueillir dans les 24h
- Un cadre professionnel et de qualité propice à la réflexion et à l'épanouissement de votre activité
- Une grande souplesse et flexibilité d'utilisation
- La possibilité de location à la 1/2 journée, à la journée ou d'abonnement mensuel
- Tous les avantages d'une infrastructure de travail complète sans en supporter les coûts fixes
- Une technologie de pointe, sécurisée, fiable et prête à s'adapter à vos contraintes même en dehors du centre
- Un coût maîtrisé et transparent
- La possibilité d'évoluer avec la croissance de vos affaires
- Une équipe multilingue garante de l'image de votre entreprise et entièrement à votre service
- La possibilité de vous adjoindre ponctuellement tous les services et options dont vous avez besoin

UNE OFFRE CLAIRE ET SIMPLE :

- Une formule détaillée
- Un abonnement fixe mensuel
- Pas de frais de mise en service
- Des options à la carte ou sur mesure
- Une consommation connue et des coûts maîtrisés



VOTRE BUREAU PARTAGÉ COMPREND :

- Un poste de travail avec bureau, fauteuil de direction, un bloc-tiroirs et une armoire
- Un téléphone
- Une connexion Internet « business »
- Un café par jour ouvré
- La charge locative de la surface mutualisée
- Les charges communes et privatives : électricité, chauffage, eau
- L'assurance des locaux et du mobilier mis à disposition
- La taxe liée à l'immobilier
- L'entretien quotidien des bureaux
- La maintenance et la réparation des locaux
- Un siège social et/ou une adresse commerciale
- L'accueil de vos visiteurs
- La réception et la distribution de votre courrier
- La permanence téléphonique multilingue tous les jours ouvrés
 - Prise en charge des appels et transfert de ceux-ci vers une autre ligne
 - Prise des messages et envoi par e-mail ou sms
- L'accès aux services de secrétariat et aux équipements bureautiques
- L'accès à nos espaces conviviaux (salles de réunion, bureaux ponctuels et cuisine)

CONDITIONS CONTRACTUELLES :

- Convention de prestations de services d'1 mois minimum
- Reconductible tacitement
- Préavis d'un mois calendrier
- Dépôt d'une garantie de 3 mois de redevance
- Règlement par prélèvement automatique

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UNE OFFRE PERSONNALISÉE ?

DES INFORMATIONS DÉTAILLÉES ? CONTACTEZ-NOUS AU **0800 94 94 90**

En tant que business center, Goodwork s'est donné pour mission de proposer aux entreprises des solutions qui anticipent toutes les contraintes et opportunités d'une activité professionnelle bien dans son temps, que ce soit pour un rendez-vous d'affaires d'une heure ou pour l'installation permanente de leur activité. Pour découvrir toutes les facettes d'un business center pas comme les autres, rendez-vous sur www.goodwork.com.